

FOURNITURES SCOLAIRES 2019/2020

Dans l'esprit de l'école publique gratuite, la municipalité subvient à la fourniture de la totalité des fournitures collectives de l'école primaire.

Pour ce qui est du matériel individuel, nous vous demandons de veiller à la fourniture du matériel suivant pour la rentrée scolaire :

CP

Le matériel doit être étiqueté au nom de l'élève

- Un cartable d'une dimension suffisante pour contenir un cahier 24x32 cm
- Une trousse avec :
 - 1 stylo bleu effaçable (encre gel)
 - 1 stylo vert
 - 5 crayons gris
 - 2 gommes
 - 1 taille-crayons
 - 1 paire de ciseaux
 - 5 sticks de colle grand modèle
 - 1 règle 20 cm en plastique rigide
- 1 ardoise blanche effaçable avec 10 feutres (type « Velleda Fin») et de quoi effacer
- Des crayons de couleur et des feutres
- 3 chemise à élastiques et rabats format 21 x 29,7 cm

Ces fournitures seront récupérées, en début d'année, par l'enseignante.

Matériel collectif à renouveler dans l'année :
1 boîte de mouchoirs en papier

CE1

Une trousse comprenant :

- 2 crayons à papier HB
- 2 gommes et un taille-crayons
- 3 stylos à bille (bleu, vert, rouge)
- 5 sticks de colle
- 1 paire de ciseaux
- 4 surligneurs

Matériel collectif à renouveler dans l'année :
1 boîte de mouchoirs en papier

Matériel :

- 1 règle de 30 cm en plastique rigide
- 1 pochette de feutres
- 1 pochette de crayons de couleur
- 1 calculatrice simple avec les 4 opérations (**Attention** : sans virgule ou point pour séparer les milliers et les centaines. Sont exclues également les machines de conversion franc – euro)

Papeterie :

- 1 ardoise blanche avec 10 feutres (type « Velleda Fin») et de quoi effacer
- 1 porte-vues (80 volets) + 1 porte-vues (60 volets)
- 2 chemises à élastique et rabats format 21 x 29,7 cm

Tout ce matériel doit être étiqueté ou marqué au feutre permanent au nom de l'élève.

A votre charge tout au long de l'année de vérifier et de compléter le matériel de votre enfant.

Le matériel des années précédentes peut être réutilisé s'il est en bon état

AGENDA INTERDIT

CE2

Une trousse comprenant :

- 1 crayon
- 1 gomme
- 1 taille-crayons
- 3 stylos à bille (bleu, vert, rouge)
- 1 stick de colle
- 1 paire de ciseaux

Matériel :

- 1 règle **en plastique rigide (30 cm)**
- 1 pochette de feutres
- 1 pochette de crayons de couleur
- 1 pochette cartonnée avec élastiques
- 1 ardoise blanche effaçable avec feutres (de type « Velleda ») et de quoi effacer
- 1 porte vues 60 volets
- 1 classeur format A4 (4 anneaux)

Matériel collectif à renouveler dans l'année :

- 1 **boîte** de mouchoirs en papier
- 1 paquet de 50 pochettes transparentes perforées

CM1

- 1 trousse avec feutres et crayons de couleur
- 1 porte-vues (60 volets)
- 2 chemises à élastiques et rabats format 21 x 29,7 cm
- 1 ardoise et de quoi effacer dans un petit sac de toile
- 1 trousse avec matériel courant : Stylos bleus et verts, crayon gris, gomme, taille-crayons, règle plate **en plastique rigide** (30 cm), ciseaux.
- 1 classeur format A4, 4 anneaux
- 1 calculette simple avec les 4 opérations (**Attention** : sans virgule ou point pour séparer les milliers et les centaines. Sont exclues également les machines de conversion franc – euro)

Matériel collectif à renouveler dans l'année :

- 1 **boîte** de mouchoirs en papier
- 4 bâtons de colle
- 1 paquet de 50 pochettes transparentes perforées

CM2

A marquer avec un feutre permanent au nom ou aux initiales de l'élève

* 1 trousse avec matériel courant :

- stylo(s) bleu (s) à encre ou à bille, stylo vert
 - crayon gris, gomme, taille crayons
 - règle plate **en plastique rigide** de 30 cm, ciseaux
- *1 trousse de feutres et crayons de couleur
*1 classeur format A4, 4 anneaux
*1 ardoise et de quoi effacer dans un petit sac de toile
*1 chemise à élastiques et rabats format 21 x 29.7cm

Matériel collectif à renouveler dans l'année :

- 1 **boîte** de mouchoirs en papier
- 6 bâtons de colle
- 1 paquet de 50 pochettes « cristal » perforées

Tout ce matériel doit être étiqueté ou marqué au feutre permanent au nom de l'élève.
A votre charge tout au long de l'année de vérifier et de compléter le matériel de votre enfant.
Le matériel des années précédentes peut être réutilisé s'il est en bon état